



giz

Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

TERMES DE REFERENCE DU DEVELOPPEMENT DE CINQ (05) NOUVELLES
FORMATIONS CERTIFIANTES A CREDITS CAPITALISABLES DANS LES PARCOURS
DE FORMATION DIPLOMANTE DU CESAG

Octobre 2023

I. Contexte et justification de la mission

Le CESAG bénéficie d'une subvention de la GIZ pour la mise en œuvre du projet de "*Mise à niveau de dispositif de capacitation durable des agents de l'Etat sénégalais pour une administration publique tournée vers l'avenir*". L'objectif général visé est d'accroître les capacités du CESAG à contribuer à la professionnalisation des agents de l'Etat sénégalais, afin qu'ils soient capables de piloter les réformes favorables à la croissance économique et à la promotion de l'emploi pour un développement durable au Sénégal. Trois (03) objectifs spécifiques sont visés par le projet, à savoir : (i) améliorer les dispositifs de l'offre de formation continue et diplômante que déploie le CESAG au bénéfice des agents de l'Etat et du public sénégalais dans son ensemble ; (ii) améliorer l'accessibilité de ces formations à cette cible ; (iii) produire et disséminer des connaissances sur les dispositifs de formation en vue de favoriser leur amélioration continue.

En janvier 2022, le CESAG ouvrait un vaste chantier de redéfinition de ses offres de formation à la lumière des besoins émergents d'un marché de l'emploi en constante mutation, et au regard des exigences de qualité des instances internationales de reconnaissance et d'accréditation. A la suite d'un diagnostic général de sa politique et de ses offres de formation, il a entamé le processus de relecture et de refonte intégrale de certains programmes pour les adapter aux meilleurs standards de qualité. Dans cette perspective la Direction de la Formation, des Innovations Pédagogiques et de la Vie Estudiantine (DFIP/VE) a inscrit, dans son plan d'activité 2023, la révision des curricula des formations diplômantes.

Le projet GIZ, qui s'inscrit dans cette même dynamique, contribue à soutenir ces efforts entrepris par le CESAG. A travers ses trois (3) composantes, le projet GIZ s'attaque ainsi, entre autres aux défis, à l'adéquation du contenu et des approches pédagogiques des formations diplômantes et continues du CESAG, aux besoins de compétences requises par les réformes en cours au sein de l'administration publique. A cet effet, le projet a inscrit dans son plan de travail, le développement de nouveaux certificats qui suscitent l'intérêt des agents de l'Etat.

En effet, les besoins de formation continue des agents de l'État sont en constante évolution, en réponse aux impératifs de modernisation de l'administration publique. Cette dynamique exige une révision approfondie des méthodes de gestion, l'adoption de nouvelles technologies pour optimiser les processus et les services, une gestion plus efficace des ressources humaines, ainsi que la promotion de l'innovation et de l'amélioration de la performance organisationnelle. Par conséquent, il est impératif de revoir en profondeur la formation des cadres et des fonctionnaires des administrations publiques pour qu'ils soient pleinement préparés à relever les défis de l'administration publique moderne.

A la suite d'un voyage d'étude et de benchmark effectué en Allemagne puis en France en septembre 2023, le CESAG a pu s'imprégner des bonnes pratiques et des modèles innovants inhérents au développement des capacités des agents de l'Etat en Europe. Puisant de cette expérience, et pour répondre à une demande soutenue de la part des Etats africains, le CESAG envisage d'élargir son offre de formation à cinq (05) nouvelles formations certifiantes. Ces nouvelles formations seront flexibles, permettant aux auditeurs de s'inscrire en fonction de leurs besoins spécifiques. Aussi, des passerelles seront mises en place pour permettre aux auditeurs de valoriser les crédits acquis en décrochant ces certificats pour progresser vers des programmes diplômants (existants ou nouveaux) du CESAG.

II. Objectifs de la mission

L'objectif général visé à travers ce mandat est de renforcer et élargir la palette de formation du CESAG, afin qu'il contribue à la formation des agents de l'Etat capables de prendre des décisions éclairées, d'optimiser l'utilisation des ressources et de mettre en œuvre des politiques publiques efficaces pour relever les défis socioéconomiques de leurs pays et stimuler la croissance économique. Le développement de nouvelles formations certifiantes à crédits capitalisables dans les parcours de formation diplômante du CESAG permettra par ailleurs d'adresser le défi de l'alignement l'offre de formation du CESAG sur les besoins de compétences d'une administration publique africaine moderne et performante d'une part ; et celui de l'adaptation du format, du coût et de la durée des formations aux contraintes des agents de l'Etat d'autre part.

Les modules de formation à proposer pour devenir des formations certifiantes dans le sens du présent contrat pourront être puisés dans la gamme des modules existantes du CESAG.

Plus spécifiquement, la conception de ces formations certifiantes vise, entre autres :

- le développement des notes conceptuelles (impact visé sur les participants, pédagogie à déployer, structure, fonctionnement, format, contenu, durée, coût, méthodes d'évaluation, etc.) de cinq (05) nouvelles formations certifiantes;
- la création de passerelles avec les programmes diplômants (existants et/ou nouveaux) du CESAG par le biais du système de crédits capitalisables, soit qui permettrait :
 - d'une part, à tout auditeur qui complète la série des cinq (05) certificats, de prétendre à l'obtention d'un diplôme de MBA (à déterminer) après avoir conduit avec succès des travaux de fin d'études, rédigé et soutenu un mémoire/projet professionnel ; et
 - d'autre part, à tout auditeur qui décroche un ou plusieurs de ces cinq (05) certificats, de prétendre à une dispense d'unité(s) d'enseignement (UE) de certaines formations diplômantes du CESAG (à déterminer).
- l'innovation en intégrant des aspects de digitalisation et de nouvelles méthodes pédagogiques ;
- la proposition de la logistique pédagogique appropriée.

III. Livrables attendus

A l'issue de la mission, il attendu les livrables suivants :

- cinq (05) notes conceptuelles des formations certifiantes à crédits capitalisables, renseignant sur :
 - l'attractivité du certificat, sa pertinence et son positionnement par rapport aux besoins de compétence des agents de l'Etat ;
 - l'impact visé sur les auditeurs (public cible, connaissances, compétences, etc.) ;
 - la pédagogie à déployer (méthodes d'enseignement et d'apprentissage, tendances émergentes dans l'enseignement des modules dispensés dans la formation, méthodes d'évaluation, etc.) ;
 - le plan de contenu des certificats;

- le mécanismes de valorisation et de capitalisation des crédits acquis après avoir complété tout ou partie des cinq certificats, dans les parcours diplômants du CESAG (à préciser) ;
- un Powerpoint présentant les principaux résultats ;
- un rapport final d'exécution de la mission.

IV. Approche méthodologique

La méthodologie adoptée privilégiera une approche participative, impliquant l'ensemble des parties prenantes. Elle procédera par les étapes suivantes, sans s'y limiter :

- réaliser une revue documentaire approfondie et tirer les meilleures pratiques du benchmarking en vue d'atteindre les objectifs visés par la mission ;
- diagnostiquer les parcours diplômants et identifier les programmes les plus adaptés pour servir de socle au développement des certificats et la mise en place du système de crédits capitalisables ;
- concevoir les principaux livrables attendus en interaction avec le comité de supervision de la mission et la comité pédagogique du CESAG ;
- rédiger un rapport provisoire et concevoir et fichier Powerpoint présentant les principaux résultats des travaux ;
- animer un atelier de restitution et de validation des résultats des travaux ;
- rédiger un rapport final de la mission qui intègre les observations et amendements issus de l'atelier de restitution.

V. Délais

Le mandat s'étendra du **23 octobre au 30 novembre 2023**.

Un atelier de restitution des résultats des travaux est prévu **du 28 au 30 novembre 2023**.

Il sera possible de demander une adaptation des documents finaux.

VI. Qualification et expérience souhaitée

Pour réaliser avec qualité la mission, il est recherché un/des universitaire(s) remplissant les conditions souhaitées ci – après :

- être spécialisé en administration publique, études du développement, gestion de projets et programmes ou dans un domaine connexe ;
- avoir une expérience prouvée en conseil pédagogique, enseignement des adultes, développement de curriculum de formation, diagnostic et assurance qualité de programmes de formation, etc. le tout dans l'enseignement supérieur ;
- avoir une excellente maîtrise de la conception pédagogique, du développement de contenus, de l'articulation pédagogique ;
- avoir une bonne connaissance des normes nationales et internationales d'accréditation, des enjeux liés au développement des compétences des agents de l'Etat et les meilleurs pratiques à travers le monde ;

- avoir d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction.

VII. Modalité de soumission des candidatures

Les dossiers de candidatures contiendront les éléments suivants :

- une lettre de candidature ;
- un CV détaillé (maximum 3 pages).

Les dossiers de candidatures complets sont reçus **au plus tard le 24 octobre 2023 à 17h00 GMT** à l'adresse ***projetgiz@cesag.edu.sn***

La sélection se fera sur la base de la pertinence du profil et peut inclure au besoin un entretien.